

M. Herridge, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-32, Loi modifiant le Code criminel (Atteinte aux droits du public), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'assurer, sous forme de garantie des prêts consentis par les banques aux propriétaires de petites entreprises commerciales, l'amélioration et la modernisation des locaux et de l'outillage, et de prescrire, en outre, que toute somme versée à une banque aux termes de ladite mesure sera payée sur le Fonds du revenu consolidé.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Walker, appuyé par M. Comtois, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation aux fins suivantes: favoriser davantage les demandes d'habitations, en augmentant les proportions des prêts et en prolongeant les périodes de remboursement des prêts consentis aux propriétaires-occupants et aux constructeurs de maisons, et favoriser également les demandes d'habitations à loyer; porter de vingt-cinq millions de dollars à cinquante millions de dollars le montant global qui peut être payé sur le Fonds du revenu consolidé aux fins de réaménagement urbain; porter de deux cents millions de dollars à cinq cents millions de dollars le montant des prêts destinés à l'amélioration de maisons, qui peuvent être garantis aux termes de la Partie IV de la Loi par la Société centrale d'hypothèques et de logement; autoriser la Société à procéder, de concert avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, à l'acquisition, à l'amélioration et à la conversion d'immeubles existants dans les zones de réaménagement urbain pour des fins d'habitation; autoriser la Société à consentir des prêts aux universités en vue de les aider à la construction de maisons pour étudiants; autoriser la Société à consentir des prêts, et des déductions à l'égard de ceux-ci, aux municipalités ou aux autres autorités municipales compétentes en vue d'aider à la construction de projets d'égouts pour supprimer la pollution des eaux; pourvoir, en outre, à certaines modifications concernant l'application de la Loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Hees, appuyé par M. Fulton, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant l'établissement et le fonctionnement d'un Conseil national de la productivité ainsi que la nomination de ses membres et de son personnel, et tendant à déterminer ses attributions et ses objets, à l'autoriser à exercer certains pouvoirs et à établir des dispositions relatives à d'autres questions accessoires et connexes.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.